

Société française d'archéologie

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS HISTORIQUES.



Dans la séance du 21 Novembre 1868 le
Conseil administratif de la Société établie pour la conservation et la
description des Monuments historiques de France a nommé membre
de cette Compagnie M. *Emil Cartailhac, au Château de Falgout (Aveyron)*

En conséquence, M. *Emil Cartailhac*
est prié de secourir de tout son pouvoir les travaux de la Société;
de faire donc le payez qu'il habite toutes les démarches qu'il croira
utiles pour empêcher la dégradation des Monuments historiques, et pour
obtenir la conservation de ceux dont l'existence serait menacée.

Délivré à Carcassonne, le 21 9^{bre} 1868.

Le Directeur de la Société,

J. Courvoisier

Le Secrétaire du Conseil,

L. de Bonnefoy

H. de Jullien

L. de Glanville

H. de Rivière

P. de Rottiers

L. Saugnier

J. de Laurière